

Septembre 2020 - Lettre d'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine



Actualité de l'État

COVID19 : information sur les mesures nationales et locales



Depuis les annonces du ministre des solidarités et de la santé le 23 septembre, les départements sont classés en 5 catégories (zone verte, zone alerte, zone alerte renforcée, zone alerte maximale et zone en état d'urgence sanitaire territoriale). Des mesures spécifiques sont prises par les préfets dans les départements en concertation avec les élus locaux et en fonction de leur catégorisation et des spécificités locales.

[Connaître les dispositions prises dans votre département](#)



Conférence de presse

Conférence de presse de rentrée



La préfète de région, Fabienne BUCCIO, a tenu sa conférence de presse de rentrée le mercredi 30 septembre pour faire le point sur l'action de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde qui représente 24,6 milliards d'euros d'investissement au service des habitants. Elle a insisté sur les quatre défis majeurs auxquels sont confrontés les services de l'État dans la région : la crise sanitaire, le défi économique avec le plan de relance de 100 M€, le défi du changement climatique et des questions écologiques, et le défi de la ruralité.

[Lire le rapport d'activité des services de l'État](#)

L'État soutient massivement l'économie en Nouvelle-Aquitaine



Lors de sa conférence de presse, la préfète Fabienne BUCCIO a rappelé les dispositifs de soutien massifs de l'État en faveur de l'économie. En Nouvelle-Aquitaine, 1,3 Md€ ont été versés pour le chômage partiel, 1,6 Md€ pour le report de charges sociales et fiscales et 500 M€ de fonds de solidarité. Le plan de relance, présenté par le Premier ministre le 3 septembre, vient compléter ces mesures de soutien dans la région avec des investissements qui seront massifs en direction de l'emploi des jeunes, de l'aide aux collectivités, des transports ou encore du logement, etc.

[Plus d'informations sur la situation économique de la région](#)

Le défi écologique, au cœur des politiques publiques de l'État en Nouvelle-Aquitaine



À l'occasion de sa conférence de presse, la préfète a indiqué que la relance se fera par la protection de l'environnement. L'État a déjà recensé près de 500 projets en Nouvelle-Aquitaine pour un volume d'investissements de l'ordre de 500 millions. Sur les enjeux de protection de la biodiversité, elle a rappelé l'objectif d'intérêt public de « zéro artificialisation des sols » avant d'insister sur les nombreuses actions de l'État en faveur de la protection et de la valorisation des paysages ainsi que sur le renforcement du réseau des aires naturelles protégées.

[En savoir plus sur les défis environnementaux](#)

L'État au service de la ruralité et de la proximité



La ruralité est l'un des défis majeurs de l'État, qui se mobilise pleinement en faveur de la proximité des services publics, dans l'investissement pour la revitalisation des centres-villes ou encore dans le déploiement de la fibre optique sur les territoires ruraux. Grâce aux actions de l'État, la région Nouvelle-Aquitaine compte désormais 59 espaces France Service, 22 villes lauréates du programme Action cœur de ville, 60 contrats de ruralité ou encore 6,6 millions d'euros d'investissement dans la dotation pour les bibliothèques des villes moyennes.

[Connaître l'action de l'État en faveur de la ruralité](#)

Environnement

Consultation du public pour le projet de schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelable



Du 28 septembre au 2 novembre 2020, une consultation du public est organisée par l'État en partenariat avec le réseau de transport d'électricité (RTE) autour du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) en Nouvelle-Aquitaine. Ce schéma vise à faciliter le développement des énergies renouvelables électriques dans la région. Co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire, ce projet répond à un objectif de capacité global de raccordement fixé par la préfète de région à 13,6 GW.

[Participer à la consultation publique](#)

Economie

#1jeune1solution : présentation du plan Jeunes en Nouvelle-Aquitaine



Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et Frédéric TOUBEAU, directeur régional de Pôle emploi, ont présenté le plan Jeunes le 21 septembre dernier. Premier volet du plan de relance, ce plan matérialise un engagement fort du Gouvernement. Il agit sur trois axes prioritaires : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle, orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir et accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure.

[Lire le dossier de presse](#)

Étude INSEE : de nouvelles zones d'emploi en Nouvelle-Aquitaine



En 2020, une nouvelle partition de la région Nouvelle-Aquitaine en zones d'emploi (ZE) dessine 33 territoires au tissu économique varié. Dans la région la plus agricole de France, un tiers de ces ZE est spécialisé dans l'agriculture. Certaines ZE au nord de la région sont tournées vers l'industrie. Par ailleurs, quatre zones d'emploi, principalement situées sur la façade atlantique, se distinguent par leur forte orientation touristique.

[Lire l'étude](#)

En bref

→ Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la résidence préfectorale a ouvert ses portes virtuellement avec quatre courtes vidéos de présentation de l'hôtel de Nesmond. [Voir les vidéos.](#)

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2020 en Gironde